




|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 3.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants                                 | Lambrecht Maxime ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve   |
| Thèmes abordés                              | <p>L'objectif de ce cours consiste à faire émerger chez les étudiant(e)s un regard critique sur les articulations complexes entre l'éthique, le droit, et les institutions politiques au sein de nos sociétés libérales contemporaines. Il vise à introduire les étudiant(e)s à la méthodologie et aux concepts de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiant(e)s d'appréhender les principales théories éthiques auxquelles il est fait explicitement ou implicitement appel dans les débats juridiques contemporains. Il s'agit d'offrir aux étudiant(e)s des instruments fondamentaux de l'investigation éthique qui leur permettront de développer une réflexion autonome au sujet des normes et des valeurs. A cette fin, le cours sera consacré à l'analyse de cas concrets, tirés de la jurisprudence et/ou de la législation, relevant de différents champs du droit. Cette approche pratique doit permettre d'approfondir et maîtriser les outils, les concepts et les théories de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Les cas pratiques abordés au cours porteront notamment sur l'éthique du changement climatique, l'éthique animale, la désobéissance civile, ou l'éthique de l'IA et des algorithmes de recommandations.</p> |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer différents types d'arguments (arguments empiriques, normatifs, etc.)</li> <li>- S'approprier les catégories de la pensée éthique, les outils conceptuels et les principales théories de l'éthique (conséquentialisme/déontologisme, utilitarisme, libéralisme égalitaire, etc.)</li> <li>- D'analyser les questions normatives sous-jacentes aux règles juridiques, et argumenter sur des questions juridiques concrètes sur la base des principales théories éthiques.</li> </ul> <p>Lire - Développer une réflexion autonome susceptible d'être appliquée aux enjeux éthiques soulevés par le droit.</p> <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | L'évaluation se fera sur la base d'un examen écrit, comportant une partie de questionnaire à choix multiples et une partie de questions ouvertes. L'examen porte sur le contenu couvert lors des séances du cours et sur les vidéos et lectures obligatoires. Les supports de cours peuvent prendre la forme de diapositives ou de textes.   |
| Méthodes d'enseignement                     | La méthode adoptée pour ce cours comprend des séances avec enseignement magistral, ainsi que des séances en classe inversée. L'enseignement magistral est complété par des moments d'interaction avec les étudiants (quizz, débats, discussions en groupes, etc.), afin de les initier à une argumentation éthique sur des questions controversées dans les différents domaines du droit. Les séances en classe inversée visent à favoriser la participation active des étudiant.e.s aux discussions en classe sur la base des visionnages de vidéo et lectures à réaliser avant la séance. Les liens vers ces ressources figurent sur Moodle.   |
| Contenu                                     | <p>L'objectif de ce cours est d'aider les étudiant.e.s à <b>développer un regard critique sur les questions normatives posées par le droit et les institutions politiques</b> dans de nos sociétés libérales contemporaines. Il vise à former les étudiant.e.s à la méthodologie et aux concepts de l'éthique appliquée au droit.</p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiant.e.s d'appréhender les principales <b>théories éthiques</b> auxquelles il est fait explicitement ou implicitement appel dans les débats juridiques contemporains. Il s'agit d'offrir aux étudiant.e.s des instruments fondamentaux de l'investigation éthique qui leur permettront de développer une réflexion autonome et éclairée sur les normes et les valeurs. A cette fin, le cours sera aussi consacré à l'analyse de cas concrets, en lien avec le droit et les politiques publiques. Cette approche pratique doit permettre d'approfondir et maîtriser les outils, les concepts et les théories de l'éthique appliquée au droit.</p>  |
| Ressources en ligne                         | Moodle   |
| Bibliographie                               | Des références bibliographiques sont mises à disposition sur Moodle pour les étudiant.e.s qui souhaiteraient approfondir la matière  |

|                              |      |
|------------------------------|------|
| Faculté ou entité en charge: | BUDR |
|------------------------------|------|

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |                         |         |           |   |
|--|-------------------------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle                   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en anthropologie  | <a href="#">ANTR2M</a>  | 3       |           |  |
| Certificat d'université en éthique et société                            | <a href="#">ETES9CE</a> | 2       |           |  |
| Bachelier en droit   | <a href="#">DROI1BA</a> | 3       |           |  |